

Comité d'éthique du CHU de Rennes

Qu'il s'agisse d'assurer un égal accès aux soins, d'éclairer des décisions à prendre au tout début de la vie, au cours d'accidents ou en fin de vie, les professionnels du CHU de Rennes sont régulièrement confrontés à des choix que doit guider la réflexion éthique.

Le comité éthique du CHU est là pour les accompagner.



Le comité d'éthique, composé de dix-sept personnes, dont un collège de l'établissement (médecins, soignants, directeurs) et un collège de personnes qualifiées, est un appui aux professionnels lorsqu'ils se sentent confrontés à une situation qui interroge leurs décisions et leurs pratiques.

L'objectif du comité est d'élargir la réflexion, d'apporter des éclairages pour aider à la recherche de la décision la plus juste dans des situations toujours problématiques.

Missions :

- > Donne un avis, en réponse à des problèmes ou des questions éthiques dans le domaine de la santé ou de la recherche bio-médicale,
- > Conseille les équipes médicales et soignantes pour la prise de décisions difficiles (thérapeutiques, diagnostiques ou autres),
- > Etudie a posteriori des dossiers dont la prise en charge a soulevé des questions relevant du champ de l'éthique médicale, mène une réflexion sur une question éthique plus générale soulevée au décours d'une prise en charge,
- > Donne également un avis pour les travaux de recherche observationnels qui ne justifient pas à ce jour d'un dépôt devant le comité de protection des personnes.

Le comité peut être saisi par tout professionnel de santé prenant en charge un patient au CHU. Cinq à six réunions sont fixées chaque année.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.
However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE